



COMPTE RENDU

Comité Technique de Réseau Service du Commissariat des Armées (CTR/SCA)

Le Comité Technique de Réseau du SCA s'est tenu le mercredi 13 décembre 2017 sous la présidence du Commissaire général hors classe Stéphane PIAT, Directeur Central du SCA.

Force Ouvrière était représentée par : Serge **Guitard** – Fédération, Lionel **Gigli** - GSBdD Toulon, Thierry **Picard** - GSBdD Evreux, Valery **Michel** - GSBdD Rennes, Stéphane **Audigier** - PFAF Saint-Germain-en-Laye, Olivier **Hussard** - GSBdD Nancy, Jean-Marc **Vannier** - GSBdD Brest-Lorient.

Dans les propos liminaires, les élus **Force Ouvrière** ont rappelé, une nouvelle fois, leur farouche opposition à toutes formes d'externalisation, rappelant que les activités en régie, à condition égale, sont moins onéreuses pour l'Etat. Ils ont ensuite mis l'accent sur les ratés liés à la mise en place du CIA et les dommages collatéraux qui en découlent. Enfin, **Force Ouvrière** a rappelé au DCSCA l'urgence qui s'attache à éclairer les agents sur leur avenir professionnel afin de répondre aux inquiétudes liées aux évolutions des métiers.

En réponse aux différentes déclarations liminaires, le Directeur a souhaité aborder les points suivants :

- Concernant la problématique des garages portuaires, il reconnaît une incompréhension suite à la diffusion d'éléments émanant d'une réunion. Suite aux actions menées à l'initiative de **Force Ouvrière**, il nous a annoncé la création d'un groupe de travail local dans chaque Groupement de Soutien (GS) portuaire dont les travaux devront être rendus à la fin 2018.
- En ce qui concerne le cadencement de la réforme du SCA initialement prévu pour la période 2017-2023, le cabinet du ministre a souhaité qu'elle se fasse sur la période 2018-2022 pour coïncider au calendrier électoral.
- Enfin, suite aux menaces d'externalisation notamment de la restauration et face aux velléités affichées de l'Economat des Armées (EDA), il a rappelé que l'EDA était en charge de ce dossier et a reconnu qu'il n'y aurait pas d'externalisation massive (contrairement aux chiffres qui circulaient encore il y a peu). Pour le DC, l'EDA fait son boulot d'intégrateur.

Le Directeur Central précise que l'**externalisation** est un levier qui fait l'objet d'études, mais pas sur des projets de grande importance. Ce sujet sera à l'arbitrage du cabinet de la Ministre.

Décision Ministérielle et Restructurations

Trajectoire de déflation forte, d'où la nécessité de l'élargir à l'ensemble des entités et pas seulement aux GS :

- 500 en 2017
- 176 en 2018

▪ La transformation du SCA

Information importante : les REO A+6 (REO cible) seront connus en mars, chaque établissement connaîtra son évolution.

Le directeur a rappelé les grandes lignes de la transformation du SCA et principalement des GSBDD que nous avons évoqués dans le compte rendu de notre bilatérale du 7 novembre et qui ont fait l'objet de communication de la direction centrale et des chefs d'établissements.

Le DC a reconnu qu'une grande tension pesait sur les agents mais s'est voulu rassurant indiquant que selon lui, il n'y aurait plus de déflations lourdes. En tout état de cause, **il a confirmé que ce projet de transformation du SCA ne visait pas à réduire les**

effectifs mais à gagner en efficience, avec comme priorité de s'assurer des ressources nécessaires à la manœuvre tant humaines que financières.

L'année 2018 sera donc une année d'expérimentation pour le SCA et différents GS (Lyon, Angers, Bordeaux, Cherbourg, Marseille, Cazaux, Lille, Toulon, Strasbourg et Rennes) vont expérimenter la mise en place de GS socle, de plateforme Atlas ou des relais RHL.

Un point sera fait dès la fin du 1^{er} trimestre afin de voir ce qui marche ou ne marche pas. Le DCSCA s'est voulu pragmatique et ne veut pas faire preuve de dogmatisme notamment dans la mise en place des pôles. Durant ces expérimentations, les mouvements de personnels éventuels se feront sur la base du volontariat et les agents seront placés en frais de missions.

Pour les GS de Bordeaux, Angers-Le Mans-Saumur, les mouvements seront actés par un arrêté portant changement d'affectation et les agents bénéficieront du PAR.

Force Ouvrière a attiré l'attention de la DCSCA sur le caractère irrévocable de cette procédure qui ne permettra pas de revenir en arrière en cas d'arrêt de l'expérimentation.

Force Ouvrière a demandé la plus large communication concernant les postes ciblés par les expérimentations.

Compte tenu de l'évolution des missions et de la modernisation des outils, la priorité du DCSCA est d'entamer une réflexion sur la transformation des métiers afin de répondre aux inquiétudes légitimes des agents. A ce titre, les commandants de GSBDD ainsi que les élus du CTR seront convoqués au cours du 1^{er} trimestre afin de se voir présenter le résultat de ces études portant sur l'avenir des métiers du SCA.

Le Directeur souligne que la transformation ne vise pas à déflater, mais à améliorer les services.

Force Ouvrière a rappelé que cette transformation est de la pleine responsabilité de l'employeur, nous laissons à d'autres leur volonté d'être co-gestionnaires du SCA.

Pour Force Ouvrière, chacun son rôle, le nôtre est de s'assurer que cette transformation n'impacte pas négativement la vie des agents (famille, parcours professionnels, conditions de travail).

Des GS centrés sur le soutien de proximité, c'est un peu comme avant les GS au sein des Armées dans les unités.... mais avec deux fois moins d'effectifs !

▪ Gardiennage

Le DCSCA nous a indiqué que sur décision de l'EMA, la fonction de gardiennage serait réinternalisée au sein de l'armée soutenue.

▪ Les Restaurants

Le Directeur a évoqué la transformation du cadre juridique des restaurants. L'idée serait de sortir de ce faux statut d'EPA et de revenir à la régie (telle qu'on la connaissait ?) ; Transformation complexe juridiquement qui demande 2 ou 3 ans d'études.

▪ Le recrutement

Le SCA s'est vu octroyer un droit à recrutement de 293 agents pour 2017 et a fait une expression de besoin à hauteur de 519 auprès de la DRHMD pour 2018, ces affectations étant destinées en priorité dans les filières en forte tension telles que la restauration ou les achats.

Mesure particulière

Embauche de 7 OE dont 6 frigoristes pour l'ELOCA Marseille.

▪ Le rééquilibrage PM/PC

Une nouvelle fois, le SCA est le bon élève du ministère. Ainsi, 120 postes devraient être concernés par cette manœuvre en 2018.

Force Ouvrière a rappelé que si les délais impartis par la DRHMD avaient justifié un recours massif aux contractuels et aux 4139-2, l'année 2018 devrait permettre le pourvoi de ces postes notamment par le biais de la mobilité, des examens internes et du choix.

Force Ouvrière a demandé au SCA d'accroître son effort sur ce rééquilibrage, notamment sur les postes à responsabilité afin d'atteindre le ratio de 52 % de PC et 48 % de PM.

▪ Le CIA

Le DCSCA a présenté le mode opératoire qui avait été le sien pour la campagne 2017 compte tenu des délais extrêmement courts octroyés par la DRHMD. Un point a été fait sur la non attribution du CIA pour 24 agents du service.

Force Ouvrière a, une nouvelle fois, dénoncé l'absurdité de ce système et son caractère inégalitaire et démotivant, demandant au SCA d'être force de proposition en la matière. La DCSCA a fait part de ses

réerves sur le mécanisme du CIA auprès de la DRHMD et souhaité un nouveau dispositif attractif.

▪ **Les IDV**

Déjà peu nombreuses en 2017 (131 pour les OE et 16 pour les fonctionnaires au SCA), la DCSCA annonce un nombre d'IDV inférieur à 50 pour les OE et à 10 pour les fonctionnaires pour l'ensemble du ministère. Compte tenu du faible nombre, les IDV ne seront plus réparties par ACE mais restent à la main de la DRHMD. Les critères d'attribution seront durcis puisque seuls les agents dont le poste est effectivement supprimé pourront y prétendre.

La Politique RH du SCA

Le Directeur a annoncé la publication d'une feuille de route qui définirait les engagements du SCA pour bâtir sa politique RH au profit des personnels civils.

Au nombre de 60, ces engagements s'articuleraient au tour de 3 axes :

- Valoriser les agents civils du SCA,
- Promouvoir le bien-être au travail,
- Manager autrement.

Ce document devrait être publié au 1^{er} trimestre 2018.

Force Ouvrière sera part de ses remarques et propositions sur le projet.

Conclusion

Nous sommes enfin au seuil des grandes manœuvres qui vont transformer le SCA.

Le septennat précédent a été celui de la création ; le quinquennat qui s'annonce est celui de la modernisation.

Comme **Force Ouvrière** l'a dit à maintes reprises, il est temps d'y voir un peu clair, les agents commençaient à se demander où ils pourraient bien se trouver un point de chute.

L'année qui s'annonce sera déterminante pour le choix des agents de poursuivre ou non leur parcours au sein du SCA car, lorsqu'on a une idée du chemin, on peut travailler sereinement.

Force Ouvrière, comme à son habitude, sera à vos côtés.

Paris, le 19 décembre 2017



La présentation powerpoint sera consultable sur le site www.fodefense.com.